

LA CHARTRE DU SPECTATEUR

RESPECT DE MOI-MÊME

- J'assiste à un spectacle qui a été l'objet de nombreuses séances de travail pour le metteur en scène, les acteurs et les techniciens.
- Je respecte les acteurs, leurs rôles, leurs jeux et leurs costumes.
- Je respecte le spectacle pour pouvoir ensuite en discuter et donner mon avis.

RESPECT ENVERS LES ACTEURS

- Je prends mes précautions avant le spectacle.
 - Je m'installe confortablement, j'enlève mes vêtements d'extérieur.
- Je suis attentif pour pouvoir apprécier le spectacle jusqu'à la fin.

RESPECT DE LA SALLE

- Je respecte les lieux, les sièges, la salle.
- Je ne jette aucune chose par terre (papiers, mouchoirs...).
- Je conserve sur moi le programme, la charte, qui m'ont été distribués à l'entrée de la salle.

RESPECT ENVERS LES AUTRES SPECTATEURS

- Je me rends dans la salle de spectacle et j'en sors, calmement, en silence.
- J'éteins complètement mon téléphone portable et je ne prends pas de photographies afin de respecter le droit à l'image.
- Je suis silencieux.
- Je maîtrise mes émotions et sentiments (rire, applaudissements, pleurs...) afin de ne pas gêner les autres spectateurs.
- Je reste calme sur mon siège.

En 2019 : La Charte du spectateur est révisée par le Conseil Municipal des Enfants de Chalon-sur-Saône avec Ahmad, Alden, Ambre, Baptiste, Gloria, Ilyes, Lyed, Soleimén, Théo.

En 2011 : Une première Charte du spectateur est écrite avec des élèves de CM1/CM2 de l'École Bourgogne - Pierre Vaux de Chalon-sur-Saône.

CHARTRE TÉLÉCHARGEABLE SUR
ESPACE-DES-ARTS.COM